

N°36 déc. 2019

Brix



L'horizon de Brix se dégage...



Retrouvez-nous sur
[facebook/communedebrix](https://www.facebook.com/communedebrix)

Epicerie Bar Tabac Jeux
L'Horizon
 Ouvert tous les jours de 7h30 à 20h00
 Fermé le mercredi et
 Le dimanche après-midi

horizon50700@hotmail.com
 13 route des Blanches Pierres
 50700 BRIX
 02-33-21-25-55



amc
folliot

BP 58- Avenue Jean Monnet
 50700 VALOGNES
 Tél 02 33 40 19 16 Fax 02 33 40 28 75

Ossature bois - Charpente
 Menuiserie bois alu PVC
 Cloisons sèches
 Agencement

Veronique Gidon
Coiffure
 coiffure mixte

6 route des Blanches Pierres 50700 BRIX - 02 33 21 50 70



je pétris, je cuis...
 Pâtisserie
 Boulangerie

le Four de Brix
 Tél 02.33.21.04.56

Ouvert du lundi au samedi 7h à 19h30
 sans interruption

LE BEAU PARLÉ
 6H à 19H - 02 33 04 73 14



BESNARD Thomas
 &
 HAMEL Michel

BESNARD SARL
 Electricité Plomberie Chauffage
 Nouvelles énergies

Tél 02 33 41 93 40
 Fax 02 33 01 25 33 besnard_sarl@orange.fr

ZA. Mont à la Kaine
 3 Rue Hervé Dannemont **50700 BRIX**



Brix
 espaces verts
 Entretien & Création

PARTICULIERS, ENTREPRISES...

Philippe LECARDONNEL 02.33.53.86.77
 brix.espaces.verts@orange.fr 06.34.70.52.23



Eta lesaux gregory
 • *Travaux agricoles*
 Fenaisons épandages débroussaillages transports

205 route des forges
 50700 brix
 0624551369
 Entreprise.lesaux@laposte.net



plomberie sanitaire
 chauffage central
 Bois PELLETS
 entretien
 ramonage
 dépannage
 énergies renouvelables
 solaire aérothermie

EURL LEPETIT Philippe
 76, Les Blanches Pierres
 50700 BRIX
 Tél/Fax 02 33 41 35 35
 philippe.lepetit.plombchauff@wanadoo.fr
 SIRET 507 414 399 00018 - APE 4322 A



Bosquet

Spécialités
 Rôtisserie
 Buffets, Mariages
 Cocktails, Repas

BOUCHERIE
 CHARCUTERIE
 TRAITEUR

Le Bourg - 50700 BRIX
 Tél. : 02 33 41 98 98
www.traiteurbosquet.com





**Mesdames, Messieurs,
Chers Brions**

La parution de ce bulletin municipal marque pour nous, la fin du mandat.

Un savant bien connu disait : « Il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années ». Ces trois dernières furent pour nous d'une grande intensité et les pages qui vont suivre vont vous décrire les dossiers gérés, les problèmes rencontrés, les moments de découragement et de doutes, car il y en a. Mais aussi et surtout l'enthousiasme d'une équipe à faire que Brix soit un village où il fait bon vivre et où les générations les plus jeunes ont le désir de s'installer durablement.

Je crois pouvoir affirmer que nous avons rempli notre contrat vis-à-vis de nos engagements. Les projets structurants vont poindre dans les prochaines semaines, nous avons développé l'habitat social qui a été d'un grand secours à bien des habitants de Brix et qui a permis à des familles de rejoindre notre territoire. Dans le cadre du programme d'urbanisme, il est également prévu de renforcer l'offre de services de proximité.

De nouvelles règles d'urbanisme vont apparaître avec le PLUI, avec forcément de nouvelles manières de penser la vie en milieu rural. Il ne faut pas les craindre mais au contraire considérer qu'elles sont les outils nécessaires pour rendre notre bourg toujours plus attractif, tout en respectant notre environnement et notre qualité de vie.

Nous avons développé l'action sociale de manière à être un peu plus près des familles les plus fragilisées. Il est également un principe auquel nous avons toujours été attachés, c'est celui qui consiste à tenir un langage de vérité et de parfaite équité vis-à-vis de tous les citoyens de Brix.

Un mandat qui fut court mais riche des bouleversements politiques qui ont eu lieu dans notre territoire ; j'entends par là, bien sûr, la création de la Communauté d'Agglomération du Cotentin en 2017 avec son lot de changements institutionnels, de mutations parfois difficiles à accepter, mais en même temps la promesse d'un destin pour nos familles et notre Cotentin.

Même s'il n'y a pas de relation immédiatement lisible, notre territoire va bien et vient de passer en dessous de la barre des 5% de chômeurs avec près de 2500 emplois non pourvus. Nos territoires ruraux ont de l'avenir ; reste à se garder de s'installer dans un misérabilisme certes confortable mais dénué de toute ambition pour nos communes.

En ces temps où la défiance des citoyens envers leurs représentants est devenue abyssale, il semble, au travers des différents sondages que les maires échappent à cette règle et qu'ils continuent d'inspirer confiance à leurs concitoyens. J'espère de tout cœur que c'est mon cas et celui de mon équipe.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et mes vœux les plus sincères pour l'année 2020,

Je vous donne rendez-vous le vendredi 17 Janvier à 18h00 à la salle du Haut Mur pour la cérémonie des vœux.

Pascal Lebruman



MAIRIE

1, place Robert BRUCE - 50700 BRIX

☎ 02.33.41.94.41

E-mail : mairie@ville-brix.fr

Site Internet : www.lecotentin.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h à 17h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 10h à 12h
Fermé lundi matin et vendredi après-midi

- **Les comptes-rendus** des réunions du conseil municipal peuvent être consultés en mairie, sur le site internet de la commune et à la bibliothèque.
- **Les ordures ménagères** sont à déposer le mercredi soir pour un ramassage le jeudi matin.
- **Pensez à trier vos déchets** (verre, plastique, journaux) et à les déposer dans les conteneurs des quatre points de collecte sur Brix : parking du stade, Mont à la Kaine, route des Forges (Epine Hue) et route de Delasse (Delasse). Il est interdit de déposer des ordures ménagères au pied des conteneurs. La St Hubert est habilitée à verbaliser.
- **Déchetteries communautaires** : à Valognes, la Fosse Prémésnil : du 1er novembre au 31 mars les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, les mardi et jeudi de 14h à 17h30. Du 1er avril au 31 octobre : les lundis, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h30 à 12h30 et 14h à 18h30.
- **À Bricquebec, Les Chasses Crochues** les lundis, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le mardi et le jeudi de 14h à 16h. La carte-pass d'accès aux deux déchetteries est à retirer à la Maison Des Services de Valognes (demande possible en ligne)

SERVICE ENFANCE

- **Écoles** : Maternelle : 02.33.21.31.81 - Primaire : 02.33.40.63.10 / Fax : 02.33.21.58.87
E-mail : ce.050179la@ac-caen.fr
- **Cantine scolaire** : 02.33.41.96.05
- **Garderie périscolaire** : 02.33.03.58.62
- **Ramassage scolaire** : renseignements et inscriptions au 02.22.55.00.10 ou transports50@normandie.fr

LOISIRS

- **Bibliothèque** : 02.33.95.93.35
E-mail : bibliothequebrix@orange.fr
Horaires d'ouverture :
lundi : 16h00 – 17h30
mercredi et vendredi: 16h00 – 18h00
samedi : 10h00 – 12h00
- **Salle de la Viannerie** : réservation en mairie.
- **Salle du Haut mur** : possibilité d'organiser des expositions temporaires, renseignements en mairie.
- **Terrains de pétanque**
- **City stade**
- **Manéo n° vert** : 0800 150 150
Circuits et horaires : transports.manche.fr

URGENCES

Pompiers : incendie : 18
Samu : 15
Gendarmerie : 17
Enfants disparus : 116 000
Europe urgence : 112
SOS Femmes Battues : 3919
Urgence canicule et grand froid :
appeler la mairie
02.33.41.94.41
Hôpital Pasteur Cherbourg :
02.33.20.70.00
Hôpital de Valognes :
02.33.95.70.00
Centre antipoison – Angers :
02.41.48.21.21
Centre de Soins non Programmés : Hôpital de Valognes, du lundi au vendredi de 8h à 18h30.
Appeler le 15 avant de s'y rendre.

SOINS MEDICAUX

Cabinet médical de Brix : Drs GEFFRAY, LAGON, SAMSON, SIMON & PILORGET : 02.33.21.32.78
La nuit, le week-end et les jours fériés, appeler le SAMU au 15 et préciser le rattachement au secteur Brix, Martinvast, Virandeville.
Kinésithérapeutes : M. BESNARD et ROSE, Mme DURAND : 02.33.21.08.77
Infirmières : Mmes HERVIEU & LETERRIER : 02.33.21.32.73
Mmes LECOUCVEY & CHERVY : 02.33.21.16.38
Pharmacie : GUERARD-LEFRANCOIS 02.33.21.09.23
Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3732 suivi du code postal de votre commune.
Podologue : Mme CAUCHON, le jeudi à domicile ou sur rendez-vous au cabinet (kiné) : 02.33.01.71.70

ASSOCIATIONS

■ **Les Amis Briens** : lotos, balades, gymnastique, pique-niques, crochet, belotes.

M. Élisabeth SIMON 02.33.41.90.39

■ **L'A.P.E. (Association des parents d'élèves)** :

Mme Pascaline CRANOIS 06.95.94.30.94

M. Anthony LEPELLETIER 06.17.58.31.82

■ **La Clé des Champs** : théâtre, danse, travaux manuels, yoga.

M. André LEPRESLE 02.33.41.94.47

■ **Les anciens combattants** :

M. Francis LAUNEY 02.33.41.95.62

■ **Familles Rurales** : Le P'tit Capé de Brix, club féminin, Patchwork et comité Festival

Mme Ellynn DUPONT 06.85.05.28.39

■ **Brix Équitation (A.B.E)** :

Mme Séverine TRUFER 06.86.99.57.32

■ **A.S BRIX** :

Football : M. Régis LAUNEY 02.33.41.98.68

Gym Volontaire :

Mme Françoise LAUNEY 02.33.41.91.76

■ **G.R.D.C (Groupement Rural des Châteaux)** :

Mme Françoise LAUNEY 02.33.41.91.76

■ **Brix Danse** :

Mme Marie-Hélène PATRIX

Contacts 02.33.43.05.43 ou 02.33.44.24.79

■ **Brix'Namique** :

M. Stephan NAVET 02.33.41.79.96

■ **Club d'Utilisation Canine**:

M. Tanguy SERVANT 06.18.87.83.58

■ **Don du Sang** :

Mme Aurélie GASPARD 09.52.78.39.06

SOCIAL

■ **C.C.A.S de Brix (Centre Communal d'Action Sociale)**

Mme Danielle ESNAULT

02.33.04.59.29 ou 06.56.74.36.54

■ **A.D.M.R - Aides-ménagère – Portage des repas** :

Mme Danielle ESNAULT

02.33.04.59.29 ou 06.56.74.36.54

Il est possible également de s'adresser à :

- Mmes RIGOT et DESPLANQUES, 24 bis, rue Alexis de Tocqueville 50700 Valognes
02.33.03.26.74

- la Fédération A.D.M.R. 130, rue du Jardin aux Chevaux 50008 Saint-Lô Cédex
02.33.77.13.20

■ **R.A.M (Relais Assistantes Maternelles)** :

Accueil, animation, information, conseils.

Activités d'éveil : le lundi de 9h15 à 11h et le jeudi de 9h15 à 11h 30.

02.33.40.08.60 ou 06.72.18.28.91

■ **Antenne C.L.I.C** :

Place de l'église – 50500 Saint-Vaast-la-Hougue

02.33.43.43.32 – clic.cotentin-est@wanadoo.fr

Permanences assurées par un personnel du Conseil Départemental à la Maison des Services à Valognes le mardi de 9h à 12h et à Brix sur rendez-vous :

02. 33.21.74.00

■ **Conciliateur de justice** :

M. LEMAGNEN 06.07.66.75.90

■ **Restos du cœur de Valognes** :

Contact à Brix : M. Christian VIMONT 02.33.21.31.53

■ **Allo Enfance Maltraitée** : (n° gratuit) 119

■ **Drogue Info Service** : (n° gratuit) 08.00.43.54.34

■ **Paroisse St Malo Presbytère** 6, place du Puits Artésien

50700 VALOGNES 02.33.40.12.64

E-mail : paroisse.valognes50@orange.fr

RESEAU CONVIVIALITE



Le C.L.I.C (Centre Local d'Informations et de Coordination) Nord-est Cotentin et les S.A.G (Secteurs d'Actions Gérontologiques) de Valognes, Montebourg, St-Pierre-Eglise et Quettehou ont mis en place depuis le mois de Janvier dernier un réseau nommé « UN P'TIT BRIN D'CAUSETTE ». Ce réseau a pour but de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Que vous souhaitiez offrir de votre temps et intégrer le réseau ou désiriez profiter de ces visites conviviales contacter le **C.L.I.C** par téléphone au : 02.33.43.46.32 ou par mail : clic.cotentin-est@wanadoo.fr

SERVICES MANEO



Des navettes sont à disposition de tous, sans condition d'âge ni de ressources :

- Manéo Proximité, pour se rendre de son domicile à Valognes les mardi, mercredi après-midi et vendredi matin ;
- Navette Manéo Express, qui permet aux habitants du Bocage Valognais de rejoindre la ligne régulière vers Cherbourg, depuis les mairies ou le domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Pour tout renseignement, s'adresser au Conseil Départemental de la Manche : www.transports.manche.fr 0800 150 050 ou à la Maison des Services Publics : 02.33.40.08.60

STOP A L'INCIVISME

■ Voisinage :



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses ne peuvent être effectués que **les jours**

ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

■ **Il est rappelé aux propriétaires d'engins motorisés que par Arrêté Municipal, certains chemins leur sont interdits** et que dans les chemins où la circulation est permise, la plus grande prudence leur est recommandée, ces chemins étant aussi fréquentés par des cyclistes et des piétons.

■ Elagage et brûlage :

- afin de ne pas provoquer de dérangements sur les lignes électriques, il est demandé aux habitants de veiller à l'élagage des arbres près de celles-ci.

- le brûlage des végétaux ligneux ou semi-ligneux (branches nues) dont le diamètre est inférieur à 7 cm est autorisé en dehors de la période du 1er avril au 31 octobre à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100m des routes sous les conditions suivantes : les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16h (heure légale), tout feu doit être éteint au coucher du soleil. Le brûlage des souches et des végétaux persistants (buis, cèdre, thuyas...) est interdit.

■ **Travaux agricoles** : pensez à la signalétique et au nettoyage des routes pour la sécurité de tous.

■ Animaux :

Les comportements bruyants ou agressifs, odeurs peuvent être à l'origine de plaintes et justifier des sanctions pénales (amende par ex. pour les aboiements répétés et intempestifs de votre chien).

Rappel : les chiens de catégorie I et II doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.

■ Chats errants :

Il est rappelé que les animaux ne doivent pas être errants : ils sont responsables de nuisances auprès du voisinage (odeurs, bagarres nocturnes bruyantes, surpopulation incontrôlée...).

L'identification des chats, par tatouage ou puce électronique, est OBLIGATOIRE depuis la loi de janvier 2012. Afin que votre chat ne s'éloigne pas de votre domicile, la méthode est simple : la stérilisation pour les femelles et la castration pour les mâles (les personnes non imposables peuvent être aidées par l'association « 40 en Chats »).

Les habitants ne respectant pas la loi sur l'identification des chats et qui seront identifiés comme propriétaires de l'animal sont passibles de contraventions.

■ La Saint Hubert :

Une société privée de gardiennage, intervient pour la municipalité de Brix et sanctionne la divagation des chiens et le dépôt illégal d'ordures.

Evitons que la rencontre d'un enfant et d'un chien tourne au drame.

■ Divagations d'animaux domestiques :

Avec le retour de l'automne, les divagations d'animaux domestiques, bovins, caprins, ovins et équidés sont plus nombreuses sur le territoire de la commune.

Ces divagations constituent un danger pour les animaux eux-mêmes mais surtout pour les usagers de la route. La mise en sécurité et la recherche des propriétaires a un coût pour la collectivité. (Gendarmes, employés communaux et de l'Etat). Plusieurs accidents ont été déplorés cette année. Il convient donc que les détenteurs d'animaux soient particulièrement vigilants sur l'état des clôtures et doivent tout mettre en œuvre pour éviter que leurs animaux s'échappent.

A défaut, la procédure prévue à l'article L211-11 du code rural et de la pêche maritime, pourra être mise en œuvre. Elle consiste à exiger la réalisation de clôtures appropriées sous huit jours, à défaut, les animaux pourront être placés dans un lieu de dépôt au frais du propriétaire.

En outre, la divagation des bovins, caprins, ovins et équidés constitue une infraction réprimée par l'article R215-4-II 2° du code rural et de la pêche maritime.

UNA DE LA MANCHE



DE LA MANCHE

L'association UNA de la Manche (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services au domicile) a pour finalité d'accompagner dans les actes de la vie quotidienne, les personnes en

perte d'autonomie et en situation de handicap sur le territoire de notre département. Elle propose une offre de service adaptée aux besoins des personnes accompagnées : aide à la toilette, à l'habillage, entretien du cadre de vie et du linge, courses, promenade, accompagnement aux rendez-vous et aux loisirs...

L'UNA de la Manche propose aussi ses services pour vous simplifier la vie : entretien du cadre de vie, repassage, courses, repas.

Dans le même temps, elle diversifie son activité en proposant des actions innovantes comme l'art-thérapie. L'UNA de la Manche est présente dans les groupes de travail mis en place sur les territoires et par les financeurs. Elle poursuit ainsi son engagement auprès des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap, avec l'ensemble de ses partenaires ; elle œuvre pour favoriser le « bien vieillir » et créer ce lien social si bénéfique à tous.

UNA de la Manche : **02.33.45.53.89** (Antennes à Avranches, Cherbourg, Coutances et Granville).

CHENIL



La loi exige que toutes les communes soient dotées d'une fourrière pour accueillir les animaux errants ou perdus. La pension Luxury Dogs refusant de continuer à assurer ce service, la Municipalité a signé, le 1er juillet, un partenariat avec l'Élevage du Marais, à Sauxmesnil. Dans le cadre de cette convention, les animaux capturés par les services municipaux ou déclarés trouvés par des particuliers sur le territoire de la commune sont amenés en fourrière par ces derniers, munis d'une attestation dûment remplie par les services administratifs. Il est donc obligatoire de s'adresser à la mairie avant d'amener un animal à la fourrière. Les frais de prise en charge et de pension restent bien entendu à la charge des propriétaires.



RECYCLONS !



Dans un esprit de respect de l'environnement, et pour faire suite à la mise en place de corbeilles de tri sélectif aux écoles, à la garderie et à la mairie, des containers de collecte de papier y ont été installés.

Une convention a été signée avec la société basée dans le Coutançais, chargée de la collecte tout en respectant la confidentialité des papiers qui lui sont confiés. L'objectif de cette société est de proposer une solution simple et pratique pour récupérer, valoriser et assurer le recyclage local des papiers. La presque totalité du papier collecté (95%) est ensuite recyclé dans une papeterie pour être transformé en papier toilette.

CEREMONIE DES VŒUX 2020

Nous vous informons que la cérémonie des vœux du maire aura lieu le vendredi 17 janvier 2020, à 18h, salle du Haut-Mur. Toute la population brionne est conviée.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES : LA PARTIE EST BIEN ENGAGÉE

Comme nous l'avons écrit dans notre précédent bulletin, la commune est signataire de la charte d'entretien des espaces publics. Bien entendu, pour mettre en œuvre cette charte et ne plus utiliser de produits phytosanitaires de synthèse chimique (désherbants), il a fallu un temps d'adaptation, rechercher de nouvelles méthodes d'entretien, en concertation avec le personnel communal chargé des espaces verts. Par exemple, nous avons opté pour un traitement mécanique pour les allées du champ de foire avec un résultat tout à fait satisfaisant. Pour les autres surfaces - allées empierrées, chemins, etc... -, nous avons investi dans une machine à air chaud, d'un coût raisonnable et tout à fait adaptée aux surfaces que nous avons à traiter. En complément, de l'outillage à main et des accessoires ont été acquis pour faciliter le traitement des adventices sur les parties goudronnées. Pour les parterres, nous utilisons les paillages minéraux ou végétaux, et la plantation de plantes couvre-sol. Nous espérons que tous ces investissements, tant sur le plan matériel qu'humain, porteront leur fruit, et participeront au renforcement de la biodiversité, tout en diminuant la pollution des cours d'eau.

Une commune qui s'engage, c'est bien, mais la réussite de cet engagement passe par l'investissement de la population ; nous vous invitons à ne plus utiliser de désherbants chimiques, sur le domaine public (devant chez soi) ou privé. La loi « LABBE », promulguée en 2019, autorise seulement les produits phytopharmaceutiques d'origine naturelle pour les jardiniers amateurs. Nous comptons sur vous pour nous aider dans cette démarche et ainsi retrouver un environnement plus sain, où il fait bon vivre.



Maison de l'enfance et de la culture



13 rue Bertin Mangon

02.33.95.93.35

bibliothequebrix@orange.fr

www.bibliotheques.coeur-cotentin.fr

Horaires:

lundi 16h/17h30

vendredi 16h/18h

mercredi 16h/18h

samedi 10h/12h.

L'accès à la bibliothèque est libre, la consultation sur place des livres et des magazines est gratuite, seul l'emprunt de documents nécessite un abonnement. Un poste informatique public est mis à disposition des visiteurs.

Tarifs d'abonnement :

- adultes : 8 €
- jeunes (- 18 ans) : gratuit – étudiants,
- demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, : 4 €

L'inscription est annuelle et valable dans toutes les médiathèques du réseau

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aussi le portage de livres aux habitants de Brix qui ne peuvent pas se déplacer. N'hésitez pas à venir nous rendre visite, les bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir, de vous renseigner et de vous accompagner dans vos recherches si vous le souhaitez.

Actualités bibliothèque :

- **Ludothèque** : onze séances en 2019 un vendredi par mois de 16h45 à 18h, neuf financées par la commune et deux par le Réseau Lire@coeur. Trois soirées jeux ont été programmées en soirée depuis novembre 2018 (à Brix, à Sauxemesnil et à Tamerville).

L'activité Ludothèque se poursuit un vendredi par mois de 16h45 à 18h. Le calendrier sera visible sur le site Lire@Coeur du réseau et sur la page facebook de la commune.

- **Accueil du RAM** : les bénévoles animent un atelier « Lire avec les tous petits » avec les assistantes maternelles 4 fois par trimestre.

- **Des lectures d'albums** seront proposées aussi aux enfants de 3 à 6 ans

- **Ateliers informatiques** : 6 personnes ont bénéficié de quatre séances d'initiation à l'informatique au cours du mois de novembre 2020.

LIRE@COEUR
MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU
COEUR COTENTIN

75^{ème} anniversaire du débarquement :

Exposition du 13 juin au 13 juillet « Les Brions se souviennent », collectage de souvenirs d'habitants du Nord-Cotentin effectué par des bénévoles habitant la commune. L'équipe de la bibliothèque a, pour l'occasion, reconstitué un décor d'époque à l'aide d'objets de la vie quotidienne.

Rencontre avec un auteur de BD

Vincent Dugomier, auteur de la série « Les enfants de la résistance » a échangé avec une classe de CM2, vendredi 7 juin, à la bibliothèque. Cette rencontre faisait suite à une lecture de ses ouvrages, effectuée par la classe, plusieurs semaines avant cet échange. L'auteur a présenté son travail de scénariste, répondu aux questions des élèves, et dédicacé les livres de la bibliothèque.



Mise en place d'un nouveau service pour les usagers de la bibliothèque

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le réseau propose une adhésion annuelle à des services en ligne gratuits après obtention d'un identifiant délivré à l'accueil de sa bibliothèque.

- Le kiosk : 1600 titres de référence de la presse magazine, quotidiens régionaux et nationaux
- La Médiathèque numérique : cinéma et vidéo à la demande (5000 films)
- Tout apprendre : sites d'auto-formation diversifiés

Rappel des autres services du réseau :

- Carte d'adhérent unique pour 8 bibliothèques (Bricquebec-en-Cotentin, Brix, L'Etang-Bertrand, Saint-Joseph, Sauxemesnil, Sottevast, Tamerville, Valognes)
- Services de navettes pour acheminer les documents réservés par les usagers
- Ateliers informatiques
- Ateliers ludothèque
- Un point d'accès internet

SARL **LAUNEY**
MENUISERIE




CHARPENTE - MENUISERIE - FABRICANT D'ESCALIERS - TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT

1, route des Sablons - La Croix du Parc - 50700 BRIX

Tél. 02 33 41 94 15 - Fax 02 33 41 10 45 - launey.menuiserie@orange.fr

POMPES FUNEBRES LAUNEY

CONTRATS OBSÈQUES

1, route des Sablons - La Croix du Parc
 50700 BRIX

02 33 41 94 15 - 02 33 21 33 39
 06 11 65 77 91

Fax. 02 33 41 10 45



Lecacheur EIRL




PATRICK

Couverture - Zinguerie - Bardage
 Isolation par l'extérieur

RECONNU
 GRENNELLE
 ENTREPRENEUR

289, Route du Prieuré - 50700 BRIX

☎ 02 33 41 90 54 - Mobile 06 74 85 59 22
 e-mail : patrick.lecacheur@wanadoo.fr

MOTIN Frères SAS



Le Mont Rouge
 50700 VALOGNES
 Tél. : 02 33 40 42 98

Route de Saint Lô
 La Hastonnière
 50200 COURCY
 Tél. : 02 33 76 77 20

13 Rue de Blactot
 Zi de la Madeleine
 50500 CARENTAN
 Tél. : 02 33 71 63 90



www.agri-motinfreres.fr

HOTEL L'EDEN
 L'hotel l'Eden vous souhaite la bienvenue

Ahmed Benzid
 SAS TIZIRI

34 route de delasse 50700 Brix
 RN 13 sortie Delasse
 Siren:812751758.
 fixe:0953218425
 portable:0631557194
 hotelledenbrix@gmail.com




EN VRAI, PLUS ON
 SE PARLE, MIEUX ON
 SE COMPREND.

Être mutualiste,
 c'est agir au contact
 de nos 3,5 millions
 de sociétaires,
 sur le terrain.

groupama.fr

Assureur Auto, Habitation, Santé, Prévoyance, Epargne/Retraite et Banque

11, place du Château - VALOGNES - Tél. 02 33 40 04 24

N°Cristal 09 69 36 10 11

APPEL NON SURTAXE

Groupama Centre Manche
 la vraie vie s'assure ici

COLAS

ILE-DE-FRANCE
 NORMANDIE

**Travaux publics et privés
 Travaux particuliers**

COLAS I.D.F.N Agence CHERBOURG
 19 rue Hervé Dannemont
 50700 BRIX
 Tél : 02.33.88.34.00
 Mail : cherbourg@colas-idfn.com

suez

ANCIENNEMENT HANNOT

Collecteur de Déchets, Vidange, Débouchage,
 Curage, Inspection vidéo, Nettoyage industriel,
 Dégazage, Location de bennes et citernes

02 33 22 03 39

02 33 41 01 62

Ouvert
 tous les jours

**Les Serres
 de
 Négreville**

Horticulteur - Pépiniériste

Le Bourg - 50260 NEGREVILLE





VOIRIE



La quiétude estivale nous avait sans doute fait oublier que notre territoire était tout de même situé sur une presqu'île... et les précipitations tombées en abondance depuis le 22 septembre (600 mm de cumul au 10/11/2019 !!!) nous l'ont bien vite rappelé.

En effet, nombreux sont les problèmes dus à ces fortes pluies et notamment en voirie. De nombreux débordements se sont produits sur le territoire communal et plusieurs chemins ruraux ont été complètement dévastés, certains devenant à peine praticables en voiture.

Alors bien sûr, on appelle la mairie... mais avant d'appeler au secours, un peu de bon sens aurait permis d'éviter plusieurs de ces désagréments. Chacun, chacune profite de busages au droit de son entrée, ce busage permettant de franchir un fossé par lequel l'eau doit pouvoir s'écouler... Mais faute d'entretien, qui incombe au propriétaire, parfois pour seulement quelques branchages ou feuilles tombés depuis plusieurs jours, ces busages ne remplissent plus leur rôle et obstrués provoquent le débordement du fossé ! Et l'on peut ainsi remonter à contre-courant ce ruisseau devenu « routier », et le constat est le même à chaque entrée de propriété (parcelle cultivée ou non, cour ou habitation ...).

De même, le problème récurrent de l'élagage revient sur la table ! En plus des dégâts causés aux réseaux aériens d'électricité ou de télécom, ce sont aujourd'hui les gestionnaires du transport scolaire ou de la collecte des ordures ménagères qui se rapprochent fréquemment de la mairie pour demander de l'élagage car les branches endommagent les bus ou les camions !!! Une fois de plus, ce n'est pas du ressort de la collectivité que d'assurer cette mission d'entretien des haies mais bel et bien aux propriétaires riverains mais le rappel passé chaque année ne semble pas entendu par tous et faute de sanction, certains propriétaires, trop nombreux, tombent dans le laxisme ...

En ce qui concerne la voirie à proprement parler, des travaux de réfection auront lieu sur la route des Breuils en direction de Tollevast, des reprises avec renforcement sur la route des Craps Mesnils et route du Parc ainsi que la finalisation de l'aménagement de sécurité à l'intersection de la route de Saint Jouvin avec la route du Câble.

Le département doit procéder à l'aménagement sécurisé de la sortie de la route du Câble sur la route de Sottevast au lieu-dit Les Blanchés Pierres, des discussions seraient en cours avec les propriétaires concernés.

En conclusion, afin de maîtriser les dépenses d'investissement et d'entretien en voirie qui sont une charge très lourde au budget communal, pensez tous à quelques travaux du quotidien : élagage, nettoyage des buses et fossés au droit de vos propriétés. Merci.

Loris Vallée

QUARTIER DE LA CROIX DU PARC



Entre la défaillance du maître d'œuvre, le temps pour reconstituer une équipe compétente et volontaire, le temps de l'élaboration du projet, le temps de l'instruction du Permis d'aménager, 3 ans ont été nécessaires pour préparer ce dossier.

Les travaux VRD (voirie et réseaux divers) vont commencer dès le début de l'année 2020 pour la première tranche de 15 lots et un macro lot de 5 logements sociaux, une MAM (maison d'assistantes maternelles) et un bâtiment destiné à recevoir des professionnels paramédicaux et pourquoi pas des activités de coworking (espace de travail partagé). La mise à disposition des parcelles aux acquéreurs est prévue, si la météo est favorable, en juin 2020.

C'est un endroit que nous avons voulu créer au plus proche du principe d'habitat rural, où la promiscuité est limitée, où les espaces minéraux ont été réduits au maximum et où nous avons gardé les haies bocagères.

A priori, nous ne nous sommes pas trompés sur la qualité du projet puisqu'avant même d'avoir mis les 15 parcelles en vente, 13 d'entre elles ont d'ores et déjà été retenues.

LA POSTE



En juin 2019, plus de 200 Brions se sont rassemblés devant « leur Poste ». Ils ont ainsi prouvé leur attachement au service public. Cette manifestation a permis de faire fléchir la direction sur un certain nombre d'agissements dont la fermeture inopinée de l'agence dès lors qu'il y avait besoin de remplacer un agent à Bricquebec ou à Valognes ...

Ceci dit, l'objectif est resté le même, créer le climat permettant à court terme de fermer l'agence de Brix en dissuadant les clients de s'y rendre.

Pour ce faire, la méthode est simple et bien rôdée et consiste tout simplement à réduire l'offre jusqu'à dégoûter le chaland. Un exemple qui pourrait paraître anecdotique mais qui reflète bien l'attitude générale : les « cartes cadeau » qui sont offertes chaque année aux clients au moment de Noël, la poste de Brix en est dépourvue alors que les autres agences ont été livrées. Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des méthodes employées, elles sont toutes plus sordides les unes que les autres.

J'ai demandé fin novembre à rencontrer M. Fauvel, responsable du bureau de Valognes, pour lui demander quelques explications sur la désorganisation du service de distribution du courrier. C'est un phénomène que vous avez probablement également remarqué.

Il n'est pas venu seul ! Avait-il peur de rencontrer le maire de Brix ?

Toujours est-il qu'il est arrivé, flanqué de M Letourneur qui n'est autre que le directeur régional dont l'objectif professionnel est de faire disparaître les postes rurales.

Il a donc cherché encore une fois à me persuader d'abandonner l'idée de conserver la poste de Brix, allant même jusqu'à m'inviter à démarcher les entreprises de la ZA pour y créer une agence postale. Tout un programme sachant qu'il n'y a pas si longtemps, La Poste a démarché les entreprises pour qu'elles travaillent de préférence avec le bureau de Valognes...

Toujours est-il que je n'ai eu aucune réponse quant à la distribution du courrier et le monsieur fermeture, dans sa grande mansuétude a reporté son projet d'ouverture limitée à quatre matinées, probablement de peur que je ne vienne à m'agiter pendant la campagne.

Brix est un bourg prospère et dynamique, la commune est d'ailleurs considérée comme Pôle de Centralité au sein de la CAC. La municipalité travaille depuis bientôt 2 décennies à rendre ce bourg toujours plus attractif, en ayant une politique sociale cohérente qui a permis à des familles de venir s'installer sur le territoire, de permettre aux personnes âgées de se rapprocher du bourg. Mais cette dynamique peut être fragilisée durablement par la fermeture programmée du guichet de La Poste. Car l'agence de Brix, pour peu qu'on la laisse travailler, qu'on ne sabote pas le travail des employés, est rentable.

Peut-être pas, c'est vrai au sens actionnarial du terme mais au sens du service à rendre à la population certainement.

CREMATORIUM

Après avoir perdu dans le bras de fer contre la commune à propos des tarifs de crémation, et ce, suite au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, la direction des Crématoriums de France nous a laissé quelque repos.

Cela nous a permis de nouer des rapports de confiance avec la direction locale et donc de bien travailler avec eux.

Mais, quand on a bon appétit, on est d'autant plus difficile à rassasier. C'est pourquoi le triumvirat qui compose cette direction nous a proposé au mois de mai de nous retrouver au tribunal administratif. Ils ont esté sur le fait qu'ils considèrent avoir le droit d'augmenter des tarifs mis en vigueur deux semaines auparavant au titre de l'augmentation annuelle des coûts des matières premières (INSEE), ce qui leur permettrait d'annuler purement et simplement la baisse de tarifs imposée par la CRC.

C'est ambitieux de leur part sachant que nous avons l'ambition nous-mêmes de faire valoir les droits des usagers de la Manche.

SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



La construction de cette salle va démarrer en tout début d'année 2020.

Nous attendons beaucoup de cette nouvelle structure, parce qu'elle est dimensionnée de façon à permettre aux associations de disposer d'un espace dédié pratique et confortable pour exercer leur activité. Son agencement permettra une utilisation rationnelle des lieux par toutes les associations de Brix, celles existantes bien sûr mais aussi celles qui se créeront au fil du temps.

Allez, encore un peu de patience...

URBANISME

Il me paraît important de rappeler dans ces colonnes, l'état d'avancement des travaux de mise en place des règlements d'urbanisme communautaires.

Permettez-moi pour cela d'en refaire l'historique.

En 2014, alors que la révision du PLU était au programme de l'équipe municipale, la loi ALUR a été votée entre les 2 tours. Cette loi fixe notamment des règles de l'habitat en zone rurale en interdisant le pastillage et le gaspillage des terres agricoles, ce qui en soit n'est pas absurde. Cette loi fixe notamment des règles de l'habitat en zone rurale en interdisant le pastillage et le gaspillage des terres agricoles, ce qui en soit n'est pas absurde. La réserve essentielle concernant cette loi, c'est qu'elle considère que la zone N est « naturelle », donc pleine de bois et de forêts, pleine de zones humides et d'endroits sauvages, mais dénuée de toute habitation..., vision citadine, s'il en est de la vie dans nos communes.

Fort heureusement, deux amendements ont été promulgués en septembre 2014 pour permettre les extensions contigües ou non, donc permettre le renouvellement de l'habitat rural. Reste à savoir si ces amendements resteront opérationnels à la promulgation du PLUI. Une grande vigilance de la part des maires ruraux sera indispensable.

En juin 2014, cette fois, c'est la loi NOTRe qui est promulguée, rendant les communautés de communes ou d'agglomération seules gérantes du PLU qu'il conviendra alors d'appeler Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

C'est là où les difficultés ont commencé !!!!

De ce fait, la révision du PLU de Brix devint impossible. Il faut dire que ce PLU fut le 1er de la Manche et a donc « essuyé les plâtres ». Quid donc de son dépoussiérage ! Quelques modifications ont pu être réalisées permettant notamment aux constructions contemporaines d'avoir le droit de cité à Brix.

C'eût été de moindre importance si les prévisions de promulgation du PLU à l'horizon 2019 avaient pu être tenues.

Or, de l'élaboration d'un PLUI sur le territoire des anciennes communautés de Communes, nous sommes passés à la demande expresse des services de l'état à un PLUI globalisé à l'échelle de la CAC, donc un report de décision à l'horizon 2023. Je vous passe les problématiques de la loi sur l'eau qu'il faut harmoniser avec les autres communautés de communes littorales, le nouveau SCOT qui est en gestation depuis 2015, puis le SRADET (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) adopté au printemps dernier et qui constitue une nouvelle strate dont la pertinence est discutable...

Déjà, la difficulté est grande mais en plus, en janvier 2019, les services de l'état (DDTM) ont considéré que les PLU communaux, pour pouvoir être opérationnels, doivent avoir été révisés selon les prescriptions de la loi ALUR.

L'idée est intéressante sauf qu'ils ne sont pas révisables d'un point de vue pratique car faire cette révision pour

chaque commune, pendant l'établissement du PLUI, coûterait quelques millions d'euros à la CAC qui n'a pas besoin d'un tel déficit.

Traduction immédiate pour Brix : aucune grange ni bâtiment agricole ne peut être transformé en habitation principale d'ici la promulgation du PLUI.

Je vous ai fait un panorama certes simplifié de la situation ubuesque dans laquelle nous nous trouvons en matière d'urbanisme à Brix et dans la CAC, ceci, afin que chacun ait une vue globale de la complexité de l'uniformisation des règlements sur un territoire comme le nôtre.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Comme vous avez pu vous en rendre compte, depuis quelques années (2015 ou 2016), le champ de foire est occupé l'été par des congrégations religieuses de "gens du voyage". C'est à la fois une lourde responsabilité et une contrainte récurrente.

Ce phénomène nouveau dans la Manche a débuté pour nous en 2016 par l'installation de quelque 150 caravanes sur le terrain de foire sans préavis ni demande préalable.

La maire de l'époque, Noëlle Benoist avait géré au mieux la situation en évitant qu'elle ne devienne conflictuelle.

En 2017, ce furent quelques groupes, souvent locaux qui se sont autorisés à occuper le champ de foire pendant plusieurs semaines avec des notions de civisme plus dégradés qu'avec des groupes organisés.

En 2018, à la demande de la Communauté d'Agglomération, le conseil municipal a accepté que le foirail devienne "Aire de grand passage" pour la durée de l'été.

En 2019, parallèlement au fait que St Vaast la Hougue fut élu village préféré des Français, pas moins de 7 congrégations ont fait de la Manche leur département préféré avec près d'un mois de séjour à Brix.

Il faut bien se rendre compte, que l'on ait ou non de la compassion pour ces gens, qu'on nourrisse ou non de la bienveillance à leur égard, que la loi oblige notre territoire à les accueillir.

Il va donc bien falloir trouver une solution politique globale en créant une ou plusieurs aires de grand passage dans la Manche. Ce sera un processus long et probablement difficile puisque ce processus dure depuis près de 20 ans. Il va bien falloir que les maires de la Manche et de la CAC en particulier aient un autre raisonnement que celui qui consiste à dire ou à penser : « d'accord mais pas chez moi ».

Cela implique donc que le terrain de foire de Brix va se retrouver en 1^{ère} ligne, ainsi que ceux de Gavray et Lessay pour les 2 ou 3 étés à venir.

Doit-on transformer le terrain en bunker avec une inviolabilité toute relative ou continuer à accueillir ces citoyens pas du tout comme les autres en encadrant leur installation ?

Les 2 solutions auront de toute façon un coût.

Restent à déterminer les valeurs que nous voudrions défendre.

FRELONS ASIATIQUES : BILAN 2019



Les signalements sont en nette régression ; une petite dizaine de nids ont été signalés à BRIX, dont cinq seulement se sont avérés l'œuvre de frelons asiatiques. Une baisse significative d'un peu moins de 50% des signalements se constate aussi au niveau départemental. Bien entendu, cela ne veut pas dire que la partie est gagnée ; il est important de maintenir un haut niveau de vigilance et de continuer à signaler les nids, conditions pour que l'efficacité de la lutte collective fonctionne.

Règles d'or pour l'efficacité de la lutte :

- Avoir un budget pour la destruction des nids,
- Destruction des nids dans la norme, pour des questions d'efficacité et de sécurité des personnes,
- Eviter les destructions sauvages qui trop souvent, ont contribué au développement des colonies plutôt que de les réduire,
- Signaler le nid le plutôt possible en mairie.

On peut constater une évolution des emplacements de nids primaires, les reines choisissant des endroits plus près du sol ou des petites haies arbustives. Par exemple à BRIX, un nid a été repéré sur une tombe du cimetière, sous un pot de fleur.

Attention ça pique.... Dans le département, 116 personnes ont été attaquées par des frelons asiatiques, certaines piquées à plusieurs reprises (de 10 à 20 fois) ; 2 chocs anaphylactiques ont été déclarés.

Par conséquent, **il ne faut pas relâcher la lutte collective** et nous vous remercions de votre collaboration.

SÉCURISATION DES ABORDS DE LA RN13

Le 16 octobre dernier, le Comité Technique s'est réuni à la mairie de Brix pour faire le point sur les travaux de la Phase 1 (voies de substitution et de contournement) et également pour évaluer les perspectives de réalisation de la Phase 2 des travaux (ripages Hameau de Haut et Hameau St Thomas).

En ce qui concerne **la Phase 1** (route de la Rade et hameau Josset), les travaux devaient être terminés au mois de novembre ; vu les conditions météo, l'entreprise a quitté le chantier pour probablement ne le reprendre qu'en début de printemps 2020, en même temps que le chantier du Pont d'Aumaille.

Le contournement de la carrière est quant à lui planifié en 2021. La date prévisionnelle de début de travaux a, grâce à notre insistance, été avancée d'un an. Il faut dire que l'enjeu est important puisque du fait de la mise en circulation de la route de la Rade, la circulation sur la petite route au pied de la carrière va augmenter de manière significative et, nous savons tous à quel point cette chaussée est dangereuse. Il est d'ailleurs possible que nous soyons amenés à la mettre en sens unique en attendant les travaux de la carrière.

C'est pour nous, malgré le retard pris à cause de la pluie, une réelle satisfaction de voir ces travaux menés avec diligence et dans le respect des intérêts des riverains.



Pour **la Phase 2**, l'exposé fait par la direction de la DREAL était plus qu'évasif dans la mesure où nous n'avons pas eu droit à des données chiffrées sur chacun des projets : Tollevast, hameau de Haut, hameau St Thomas, Pont à la Vieille et l'échangeur de Valognes.

Suite à cette réunion, j'ai écrit à la direction de la DREAL en mettant les maires concernés, ainsi que Mme la sous-préfète en copie.

Cela nous a permis d'avoir une réunion préparatoire aux réunions publiques prévues à partir de mi-décembre.

NB : à l'heure où j'écris ces lignes, aucune de ces réunions n'a encore eu lieu.

VIE SCOLAIRE

Fête de l'école : 30 juin



Comme le veut la tradition, les enfants de l'école ont offert un spectacle préparé par les enseignants.

Cette fête est un moment d'échange convivial toujours apprécié des familles. Au-delà de l'aspect festif, les diverses animations et ventes proposées permettent de récolter des fonds pour la coopérative de l'école, destinés à financer des projets scolaires (sorties, achat de livres, ...)

Dans le cadre d'un projet « Classe Planète Manche », les élèves de CP-CE1 et de CE1-CE2 ont travaillé sur les haies au fil des saisons. Monsieur le Maire, assisté de Claire Perrin, animatrice au CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement), a profité de l'occasion pour remettre un diplôme de participation aux enfants.

Rentrée / fermeture de classe

La mise en place d'une nouvelle carte scolaire par les services de l'éducation nationale a entraîné interrogations et inquiétudes dans l'attente d'une décision pour la rentrée 2019/2020.

La réforme visant à abandonner le système des seuils, les effectifs prévisionnels de rentrée annoncés ne suffisent plus. Sont désormais pris en compte les critères socio-économiques des familles, non pas uniquement celles dont les enfants sont scolarisés dans notre école, mais de tous les habitants de la commune, ainsi qu'une répartition équitable des emplois sur le territoire.

Les résultats inscrivent Brix dans la tranche des communes favorisées.

Malgré un dialogue engagé tôt auprès de l'inspection académique par la municipalité, et la mobilisation des parents d'élèves, une classe a été fermée à la rentrée.

Pour information, la Manche a perdu 559 élèves cette année.

190 enfants (200 l'an dernier) sont ainsi répartis en 8 classes, 3 en maternelle et 5 en élémentaire :

-24 enfants en PS/MS	-24 enfants en CE1
-23 enfants en MS/GS	-23 enfants en CE2/CM1
-22 enfants en GS/CP	-25 enfants en CM1/CM2
-24 enfants en CP/CE1	-25 enfants en CM2

La moyenne d'élèves par classe est de « 23,75 » chiffre qui reste favorable, et qui permet à l'équipe pédagogique de continuer à dispenser un enseignement de qualité et de mener à bien les différents projets.

Rentrée / nouvelle mission pour le directeur :

Monsieur Schmitt, directeur de l'école du Vieux Chêne, enseignait jusqu'ici 2 jours par semaine et assurait sa décharge de direction les 2 autres jours.

Depuis la rentrée, il exerce la fonction d'assistant de prévention sécurité sur la moitié nord du département, tout en continuant à assumer son rôle de directeur d'école. Il est possible de le rencontrer sur rendez-vous à l'école les lundi et mardi.

Deux institutrices ont ainsi intégré l'équipe enseignante auprès des élèves de CM1/CM2. Il s'agit de Madame Sophie Bougeard qui assure les lundi et mardi, et Madame Mathilde Ballon les jeudi et vendredi.

Spectacle de fin d'année :

Le 6 décembre, journée du lancement des illuminations de Noël, pour marquer les fêtes de fin d'année et la fin de ce mandat, la Municipalité a offert aux enfants un spectacle intitulé « Victor et le dernier dragon ».

Pendant près d'une heure, mêlant aventure et magie, les enfants ont pu suivre l'incroyable voyage de Victor, décidé à sauver le dernier dragon ! Petits et grands sont sortis enchantés de ce spectacle.



Vin chaud, jus de fruits et friandises faisaient aussi partie de la fête !

Garderie périscolaire :

La fréquentation de la garderie reste stable. L'accueil des enfants débute à 7h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, et se prolonge jusqu'à 18h30.

Pour rappel, l'amplitude horaire pour les enfants de moins de 6 ans ne doit pas dépasser 9 heures.

Pour la sécurité de tous, il est dangereux d'utiliser tout véhicule au niveau du rond de retournement de la garderie aux horaires où les enfants s'y rendent ou en sortent. Il y a suffisamment de place sur les parkings de l'école pour éviter de s'y garer. Merci pour eux !

Mercredis loisirs à Brix et PEDT



Après une 1ère année de mise en place progressive et d'ajustements, 27 inscriptions ont déjà été enregistrées à l'accueil de loisirs cette année. L'association les Francas de la Manche gère cet accueil en faisant participer les enfants aux projets d'animation.

Leurs souhaits et remarques sont pris en compte. Une boîte à idées a été mise en place.

De nombreuses activités ludiques et pédagogiques, ainsi que des sorties sont proposées tout au long de l'année. Elles ont comme objectif de favoriser leur épanouissement.

Les animations diffèrent selon la tranche d'âge et le rythme de l'enfant est respecté. Une salle est dédiée aux enfants de 3 à 5 ans, et l'autre aux 6/12 ans.

L'inscription au centre de loisirs n'oblige pas à une fréquentation hebdomadaire.

Les inscriptions peuvent se faire sur place, une semaine avant, auprès de Mélanie Pestel, directrice, ou par mail au plus tard le vendredi matin qui précède la venue de l'enfant à l'adresse « alsh.brix@francas50.fr ». Renseignements par téléphone au 06.25.03.13.63.

Les familles peuvent inscrire leur enfant de façon exceptionnelle en prévenant au moins 24 heures à l'avance (commande des repas).

Le nombre d'animateurs étant dépendant du nombre d'enfants présents, il paraît important d'avoir une estimation reflétant au plus juste l'encadrement nécessaire.

Dans un esprit de rencontre et de partage, une journée inter-centres a eu lieu à Brix cet été, regroupant 260 enfants des centres de Querqueville, Equeurdreville, La Glacière, Valognes et Brix. De nombreux jeux et ateliers ont été mis en place et un goûter géant a rassemblé tous les enfants.

La commune s'est engagée dans l'élaboration d'un PEDT (projet éducatif territorial) et dans la démarche d'un « plan mercredi » proposé par le gouvernement, ces projets ayant pour objectif d'englober tous les temps de l'enfant : scolaire, péri-scolaire (garderie du matin et du soir, et temps du midi) et extra-scolaire (l'accueil du mercredi). Ils visent à renforcer la dimension éducative des accueils de loisirs ainsi qu'à accompagner le développement de nouveaux projets dans un centre sécurisé et de qualité.



Tarifs journée avec repas

Non allocataire CAF	14€
Allocataire CAF : QF ≤ 475€	4€
Allocataire CAF : 476€ ≤ QF ≤ 595€	5,5€

Vous pouvez vous procurer le dossier d'inscription :

- Sur le site internet www.francas50.fr,
- A l'accueil de loisirs aux heures d'ouverture,
- A la mairie de Brix.

BIO et restauration scolaire



A Brix, la municipalité a décidé d'introduire fruits et légumes bio dès la rentrée 2018. Cette année, nous avons fait appel à une coopérative régionale, Inter Bio Normandie. Le système actuel ne répond pas pleinement à nos attentes, car notre souhait, à court terme, est de nous approvisionner uniquement auprès de producteurs bio locaux afin de favoriser les circuits courts.

Modifier quelques pratiques permettra de maîtriser les coûts :

- privilégier les circuits courts (diminution voire suppression des intermédiaires)
- lutter contre le gaspillage
- composer les menus et cuisiner différemment en s'adaptant aux produits disponibles.

Le prix du repas n'a pas été augmenté pour les familles.

Depuis le 1er novembre, la loi « Egalim » propose aux cantines scolaires, à titre expérimental pour 2 ans, de servir un menu végétarien une fois par semaine: pas de viande ni de poisson. Il doit être composé de protéines animales (fromage, œuf) ou végétales (légumineuses, céréales). Nous considérons que cette démarche n'a d'intérêt que si elle favorise la découverte de nouvelles saveurs tout en gardant des menus équilibrés. Nous cherchons des produits qu'il est intéressant de faire partager aux enfants, sans avoir à recourir au soja, produit discutable s'il en est du point de vue développement durable.



24h/24 7j/7

BRIX TAXI

02.33.08.08.08



8 Passagers



TOUTES DISTANCES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
GARES AEROPORT TOURISME DISCOTHEQUES

TRANSPORT DE MALADE ASSIS



Éric SERVANT



ÉDUCATEUR CANIN toutes races

COMPORTEMENTALISTE - FORMATEUR AGRÉÉ
MAÎTRE CHIEN DE SÉCURITÉ - EXAMEN VAE

+ DE 15 ANNÉES D'EXPÉRIENCE CYNOPHILE

RING, OBÉISSANCE,
AGILITY à DOMICILE ou TERRAIN
VENTE D'ALIMENTS
VENTE MATÉRIELS TOUS CHIENS



Tél. 06 14 39 45 44
<http://ericsservant.fr>



MANCHE - CALVADOS



A l'Escale Normande
2, route de Valognes
50260 SOTTEVAST
☎ 02 33 41 97 63
Restaurant - Traiteur
a.lescale.normande@orange.fr



Maçonnerie
Joël
ETASSE
ARTISAN
02.33.41.30.30 / 06.75.48.41.38
Terrasses - Joints - Murs de clôture
Enduit traditionnel - Maçonnerie pierres



TRANSPORTS
Cousin
Transports
Benches
Plateaux
Semi et 6x4
Tél. 02.33.20.40.78
Fax 02.33.20.13.41
ZA du Mont à la Kaine
50700 BRIX



*Le vin
notre
passion*
*Le Cellier
des Grands Vins*
Valognes
02.33.40.45.95
www.lecellierdesgrandsvins50.fr



INFRA VRD
Voies
RESEAUX
INGENIERIE
VOIES • RESEAUX • DETECTIONS
• Detections

- AMENAGEMENT URBAIN • LOTISSEMENT • DETECTION DES RESEAUX •
- Collectivite • Particulier •

• **INFRA VRD** •
☎ 06.45.10.31.20
✉ contact@infravrd.fr
📍 12 rue la Rousselière 50210 Savigny
🌐 www.infravrd.fr



Prestataire
localisation réseaux
Géoréférencement
& détection
BUREAU VERITAS
Certification


Expo photos

Cette manifestation a vu sa fréquentation s'amenuiser d'année en année, tant en terme de participation des exposants que du public. Cette année, nous avons décidé de l'ouvrir à des clubs photos extérieurs pour essayer de donner une nouvelle dynamique et attirer peut-être d'autres visiteurs. Le club valognais « Images Photographiques en Cotentin » a relevé le défi et exposé une centaine de clichés les 16 et 17 mars. La formule, manifestement, n'a pas enthousiasmé les foules... Peut-être est-il temps de réfléchir à un autre type de manifestation...

Quoiqu'il en soit, il n'y aura pas d'exposition en 2020, en raison des élections municipales.



Repas des aînés

Il a rassemblé près de 150 personnes le 31 mars dernier. David et Véronique en ont assuré, une fois encore, l'animation avec le même succès que les deux années précédentes. Mais le fait qu'ils soient très appréciés de tous ne doit pas nous empêcher de varier les plaisirs ! Nous vous attendons pour le prochain repas le 5 avril 2020, ambiance années folles et années twist garantie !



Cérémonie du 8 MAI



A l'occasion de la cérémonie du 8 mai, Francis Launey, président des ACPG de Brix/Valognes a remis à M. Francis Besnard la médaille du combattant pour son action dans les Balkans.

Répétition



Le dimanche 12 mai, l'ensemble orchestral et vocal du Cotentin, composé de l'orchestre de Cherbourg-en-Cotentin, des chorales Harmonia, Cant'roche et La Valmontaise, a organisé une répétition générale de ses futurs concerts programmés en mai, dans la salle du Haut Mur, mise à disposition par la municipalité. Quelque 150 musiciens et choristes ont participé à cette journée. A l'initiative du président de l'orchestre, de M. Schmitt, directeur de l'école, et de Mme Estournet, professeur des écoles en charge du projet chorale, les enfants ont été invités à chanter avec l'ensemble. C'était une grande première pour les élèves qui avaient travaillé «Exodus» et ont interprété la chanson du Sommeil composée et écrite par Yves ROUIL, et arrangée par Elise BRAY, directrice musicale de l'orchestre. Cette expérience plébiscitée par les parents présents a pu se dérouler dans d'excellentes conditions grâce aux personnes bénévoles qui ont encadré les enfants. Les musiciens et choristes ont pu apprécier tout le travail réalisé par le personnel enseignant ; nul doute que cette après-midi restera un excellent souvenir pour tout le monde.

Vie communale

SAINT-JOUVIN

Le traditionnel pèlerinage a eu lieu le 10 juin 2019, sous un ciel bien pluvieux ! Malgré tout, pèlerins et rôtisseurs étaient au rendez-vous.

ATTENTION ! le diocèse vient d'annoncer la date de la Saint-Jouvin 2020 : elle est fixée au 17 mai, un dimanche, donc et non pas le lundi de Pentecôte comme à l'accoutumée. Qu'on se le dise !



LES BRIONS SE SOUVIENNENT

L'année 2019 marquait le 75^{ème} anniversaire du débarquement et de la libération. Dans ce cadre, le réseau lecture « Lire@Coeur » a proposé toute une série d'animations dans les huit bibliothèques du réseau.

A Brix, la médiathèque a accueilli une exposition constituée de témoignages et souvenirs de ceux qui avaient 6, 10, 12 ans... au moment de ces événements, les bénévoles de la bibliothèque ayant procédé à leur mise en page.

Ces témoignages émouvants, parfois bouleversants « révélaient à la fois la souffrance de vivre l'oppression et la joie contenue d'en être délivrés par ceux qui pour la plupart, n'étaient encore que des enfants », comme l'a souligné le maire Pascal Lebruman, lors de l'inauguration, le 13 juin.



D'BRIX DAY

La municipalité vous remercie d'être venus nombreux pour le concert du vendredi 6 juillet 2019 ; un millier de personnes ont déambulé sur le champ de foire et ont apprécié la prestation des deux groupes présents : MARY & THE BUGS et LA FAIM DU TIGRE.

Le beau temps nous a accompagnés et nous vous invitons au prochain D'BRIX DAY qui aura lieu le vendredi 3 juillet 2020 ; nous comptons sur vous !

Le groupe MARY & THE BUGS revient, pour notre plus grand plaisir et nous sommes à la recherche d'un deuxième groupe.

FOIRE SAINT DENIS

L'édition 2019 ne restera pas dans les annales !

On peut même dire qu'elle aura été la pire de ces dernières années. Si la journée du samedi s'est relativement bien tirée, pour reprendre une expression « Bî t'cheu nous », le dimanche a été catastrophique, sous un vent suffisamment fort pour occasionner des dégâts sur plusieurs stands et une pluie qui n'a pas faibli...

Pourtant, ç'aurait pu être bien ! Le village bio s'était étoffé avec, entre autres, une présentation des « Petits composteurs », une démonstration de Jean-Paul Lecouvey (de Jobourg) et de son tour à bois actionné par trois pédaliers, avec lequel il fabrique des toupies pour les enfants... Côté animations, nous avons sollicité les « Bounty Hunters » qui ont monté leur camp western dans le champ des chevaux dès le vendredi soir, et « The Jump Over Show » qui auraient dû être présents le dimanche pour assurer des démonstrations de VTT acrobatique si la météo n'avait pas été si désastreuse !!!



Mais il en faut plus pour arrêter les brions et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les 3 et 4 octobre 2020.

LA CLE DES CHAMPS



La Clé des Champs est une association active dont les membres s'attachent à proposer des activités diverses et ouvertes à tous : le Théâtre (enfants, ados et adultes), le Yoga et la Danse de salon.

Rejoignez-nous !



Envie d'adhérer à une activité ou de devenir membre de notre association ? Nous vous attendons !

DANSE : Jean-Pierre accueille les danseurs confirmés dans ses cours du lundi 20h45 et mercredi 19h30 et 21h00 et Jacky vous propose un cours « débutant » le lundi à 19h30.

THÉÂTRE : la troupe d'adultes est en représentation toute l'année avec deux nouvelles pièces : « Un cercueil pour deux » de Jean-Pierre MARTINEZ et « Un réveillon à la montagne » d'Yvon TABURET. Les enfants, ado et pré-ado travaillent et répètent avec nos animateurs : Patricia, Priscilla, Manon, Nicole et Arnaud. Comme chaque année, ils se produiront courant juin.

YOGA : nous sommes complets pour 2019 mais vous pourrez rejoindre les cours de Sandrine (diplômée de la FF de Hatha Yoga) à la rentrée 2020 (pré-inscriptions dès le mois de juin) : mardi 18h30, mardi 20h00 et jeudi 18h45.

Suivez-nous !

Les 22 et 23 Novembre 2019, nous avons fêté les 30 ans de l'association. A cette occasion, nous avons soufflé nos bougies avec les adhérents, les animateurs, les membres du bureau actuel, les anciens membres et animateurs, les organismes qui reçoivent notre troupe, les mairies, les troupes qui ont participé aux différentes éditions de Fest'ar...

Au cours de l'année 2020, n'hésitez pas à aller applaudir nos troupes de théâtre lors de leurs différentes représentations !

Nous envisageons également une soirée dansante avec orchestre le 8 mars 2020, Salle du Haut Mur à Brix (la date reste à confirmer).

L'évènement 2020 !

Les 28, 29 Février et 1er Mars puis les 6,7 et 8 Mars 2020, c'est le retour de notre Fest'ar. Cette année, nous accueillerons les troupes de Saint Sauveur le Vicomte, Virandeville, Sainte- Mère Église, Gréville-Hague et Carentan.

En attendant, vous pouvez suivre notre activité sur notre page Facebook :

La Clé Des Champs - Brix.

Contact : 02 33 41 94 47 ou lacledeschampsbrix@gmail.com

Brix Danse dans la continuité...



La saison 2019/2020 a débuté le 23 septembre avec un effectif stable. L'association se compose de cinq groupes bien répartis. Le groupe de débutants très motivé créé depuis trois ans fonctionne avec une très bonne participation, une bonne ambiance et le plaisir d'apprendre dans la bonne humeur... comme dans tous les autres groupes !

Trois groupes sont pris en charge par Michel Ferey et Evelyne Mouchel que tout le monde apprécie pour leur gentillesse et professionnalisme. Un autre groupe est dirigé par Catherine Martin accompagnée de Gisèle Leterreur, un binôme très complice et apprécié !

Il est très important pour l'association de se faire connaître et de donner envie de nous rejoindre pour découvrir l'esprit Brix danse ; l'année dernière nous avons organisé une soirée dansante avec orchestre, ouverte à tous à la salle socioculturelle de Les Pieux ayant eu du succès (300 pers.) : nous renouvelons l'expérience le 17 Janvier 2020 .

Le prix de l'adhésion reste inchangé : 100 euros qui donne droit à 1h30 de cours /semaine (hors vacances scolaires), 4 soirées dansantes dont deux avec repas et un stage de sept heures sur deux jours avec repas pour chaque groupe effectué par des professeurs professionnels.

Contacts pour tout renseignement : 02/33/44/24/79 ou 02/33/43/05/43 ou www.brixdanse.fr.

La présidente, le conseil d'administration et toute son équipe de bénévoles.

BRIX EQUITATION

2019: L'apothéose du Concours Complet d'Equitation à Brix



Les 06 & 07 Avril, l'Association Brix Equitation a organisé le seul concours complet de Normandie destiné à la qualification au championnat de France des jeunes chevaux. Beaucoup de labeur, de craintes, de doutes mais avec de la rigueur et de la persévérance, tout est possible.

Et quelle récompense pour l'ensemble des bénévoles : la présence d'Astier NICOLAS, champion Olympique par équipe et Vice-Champion en individuel de la discipline et Sébastien CAVAILLON, cavalier professionnel ayant participé aux plus grandes échéances mondiales comme Pau (France) et Burghley (Royaume-Uni).

Un beau concours, des félicitations de ces grands champions pour notre organisation et une envie de replonger dans le bain!

En Juin, a eu lieu, sous le beau soleil Brion, le championnat de Normandie, concours auquel nous avons associé un cani-cross qui a aiguisé la curiosité d'un public non-équitant. L'histoire est à refaire : Brionnes, Brions, si vous avez un chien et que vous aimez courir avec lui, rejoignez-nous!

Les conditions météorologiques de la Foire St Denis ne nous ont pas permis de mener à bien nos animations mais quoiqu'il en soit, nous avons d'ores et déjà réservé le soleil pour 2020 et serons toujours présents pour animer cette foire millénaire qui fait converger vers notre village des milliers de personnes le temps d'un week-end et apporter une pierre à l'édifice de la cohésion municipale.

2020, demandez le programme !

- les 28&29/03 CCE Pro, Amateurs, Jeunes Chevaux, Jeunes Poneys, Clubs et Poneys et cani-cross
- les 25&26/04 CSO Amateurs, Cycles Libres, Clubs et Poneys
- le 21/06 CSO Clubs et Poneys à confirmer
- les 26&27/09 CSO et animations de la Foire St Denis

Des portes ouvertes sont aussi au programme.

Brionne dans l'âme, j'ai à coeur, entourée de ma formidable équipe de bénévoles, de mener à bien toutes ces compétitions équestres et surtout de participer à l'animation de notre commune.

A toutes et à tous, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et que celle qui pointe le bout de son nez vous réserve le meilleur.

Prenez soin de vous!



Séverine Trufer

Présidente de l'association Brix Equitation

06 86 99 57 32

ANCIENS COMBATTANTS



Les A.C.P.G-C.A.T.M-T.O.E et veuves invitent ceux qui voudraient s'associer à leurs valeurs qu'elles défendent, à les rejoindre et à se faire connaître auprès de Francis Launey, président, au 02.33.41.95.62 ou 06.47.93.51.84 ou Guy

Arnaudon au 02.33.41.95.76.

Aujourd'hui, nous avons une douzaine de sympathisants ; les personnes désireuses peuvent venir nous rejoindre pour augmenter le nombre d'adhérents, soit pour l'instant, 62 personnes. Malheureusement, il y a encore des anciens combattants qui n'adhèrent à aucune association ; cela est dommage ; il faut que l'on continue à défendre nos droits ; plus on est nombreux, mieux ça vaut pour aboutir à nos revendications.

Le 8 mai 2019, M. Francis Besnard s'est vu remettre la médaille du TRN et la Croix du combattant, par le président Launey.

Cette année a été riche en cérémonies ; nous avons assisté à toutes les cérémonies du canton avec nos porte-drapeaux que je remercie d'être toujours présents. L'association remercie les personnes qui reçoivent notre porteuse de calendriers avec gentillesse et nous font des dons, ce qui nous permet de faire de l'aide sociale aux plus démunis de notre association. Aussi, au niveau de l'office départemental, nous pouvons faire des demandes d'aide, à condition d'être ressortissants de l'office.

Cette année, sur le plan départemental, nous avons fait un don de 5000€ à l'Hôpital Roussy pour les enfants atteints de cancer : vous voyez, nos recettes servent à quelque chose de très utile.

Cette année, nous avons fait un voyage aux Baléares, à Palma, avec 50 personnes, dans une bonne ambiance .

- 11 janvier 2020 : galette des Rois, salle de la Viannerie, à 14h30
- 19 janvier 2020 : assemblée générale du canton de Tourlaville, présidée par Francis Launey
- février 2020 : assemblée générale du canton (date à confirmer)
- février 2020 : assemblée générale zone (date à confirmer)
- mars 2020 : congrès statutaire à Condé sur Vire (date à confirmer)
- 12 avril 2020 : cérémonie à l'Abbaye de Montebourg, en mémoire des deux pilotes fusillés en 1941
- 5 mai 2020 : voyage en Albanie avec 80 personnes
- 8 mai 2020 : cérémonie à Brix à 9h et à Valognes à 11h
- mai : cérémonie au cimetière d'Orglandes (date à confirmer)
- juin : cérémonie à Néhou pour Patton (date à confirmer)
- 13 et 14 juin : méchoui, salle de la Viannerie à 12h30

En cette période de fin d'année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à vous et à toute votre famille pour l'année 2020.

**Le Président,
Francis Launey**



L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Brix a fait sa rentrée comme les enfants, début septembre. Cette année, l'équipe se compose de 22 parents avec une parité parfaite : 11 mamans et 11 papas d'élèves de la maternelle au CM2.

Adeline Texier présidente depuis 2015 a cédé sa place à 2 nouveaux co-présidents, Pascaline Cranois et Anthony Lepelletier. Cette année, elle va les accompagner en tant que vice-présidente afin d'assurer un changement de présidence tout en douceur. Les parents se retrouvent environ une fois par mois, toujours dans la bonne humeur, afin de planifier et d'organiser les différents événements de l'année.

Le but de l'APE est de collecter des fonds par le biais de diverses manifestations et actions :

- La foire Saint Denis,
- Le loto galette à l'occasion des Rois : les enfants peuvent proposer des cases à vendre à leurs proches. Pour chaque grille, il y a une case gagnante et l'heureux vainqueur peut retirer une galette des Rois à la boulangerie de Brix.

- Le loto ouvert à tous, qui a lieu tous les ans le 1^{er} week-end des vacances de février avec de nombreux lots à gagner dont un séjour au ski et une tombola.

L'argent collecté lors de ces différents événements est redonné à l'équipe enseignante et permet de subventionner une partie des projets pédagogiques dont bénéficient les enfants de l'école. L'APE n'intervient pas dans le choix des projets. Quelques exemples : financement du transport pour les sorties scolaires, billetteries (cinéma, théâtre), achat de matériel (tableau numérique, ...), ...

L'APE organise également la visite du Père Noël. Malgré son emploi du temps surchargé, il trouve un créneau la semaine précédant les vacances de Noël pour venir distribuer des livres et des friandises aux enfants, pour leur plus grand plaisir. Une animation est également proposée par l'APE (spectacle, musiciens, magiciens...) aux enfants le vendredi des vacances de février.

Enfin, chaque élève de Grande Section reçoit un dictionnaire offert par l'APE en fin d'année scolaire pour leur entrée en CP.

Nous souhaitons revenir sur la foire Saint Denis. C'est la manifestation la plus importante en tant qu'investissement humain et aussi en termes de bénéfice pour l'association. Comme tous les ans, de nombreux parents et tous les enseignants sont venus prêter main forte aux membres de l'APE le week-end de la foire : montage et démontage des stands, épluchage des pommes de terre, tenue des stands, préparation de gâteaux, prêt de matériel... Encore une fois, merci pour tout !

Mais cette année, comme vous le savez tous, la foire a été exceptionnelle, non pas par la fréquentation mais par la météo chaotique

Nous souhaitons remercier encore plus que les autres années tous les parents qui ont bravé le mauvais temps le dimanche et répondu à notre appel pour venir acheter des sacs de saucisses, côtes et crêpes afin de limiter le nombre d'invendus et permettre à l'APE de limiter les mauvais résultats. Les membres de l'APE réfléchissent à l'organisation d'autres manifestations cette année pour essayer de compenser le mauvais bilan de la foire.

Sur cette note de solidarité et d'entraide, nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année, entourés de vos proches et de vos enfants (surexcités pour certains à cette période de l'année), ainsi qu'une très bonne année 2020 !

Pascaline CRANOIS et Anthony LEPELLETIER.

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur la page Facebook « APE Brix » et sur le site <http://ape-brix.wixsite.com/apebrix>

Vie associative



Présidente : Ellynn DUPONT

☎ 02. 33. 01. 07. 52

☎ 06.85.05.28.39

Le P'tit Capé d'Brix, Groupe folklorique

Site Internet : <http://ptitcape.free.fr>

Contact : Hubert Lemarinel ☎ 02.33.41.35.38

P'tit Capé d' Brix adultes :

Répétitions le vendredi de 18h30 à 20h

P'tit Capé d' Brix enfants (5-11 ans) :

Répétitions le vendredi de 17h30 à 18h30

Le Comité festival

Site internet : <http://www.festivaldebrix.fr>

Contact : Ellynn Dupont ☎ 06.85.05.28.39

contact@festivaldebrix.fr

Le club féminin « Récré à Brix »

Contact : Suzanne Paris ☎ 02.33.41.95.94

Le jeudi tous les quinze jours de 14 h à 17 h

Patchwork

Contact : Maryse Mas ☎ 02.33.41.96.06

Chaque mardi de 18h à 20h

Art floral

Contact : Dominique Lecouvey ☎ 06.24.46.39.75

Jeudi de 17h à 19h (un jeudi par mois)



L'année 2019 a été marquée par l'organisation du 10^{ème} festival **Danse avec le Monde du 7 au 12 août 2019**, événement qui a lieu tous les 3 ans, et donc très attendu. Quatre groupes venus du Paraguay, d'Albanie, d'Italie et des Pyrénées ont illuminé la commune de Brix et ses environs de leurs couleurs, de leurs danses, de leurs musiques et surtout de leur gaieté. Un accueil chaleureux leur a été réservé par toutes nos familles d'accueil. Des nouveautés étaient proposées au public, comme la cérémonie de l'amitié sous le chapiteau et l'apéro-concert sous la Guinguette, et ont remporté un franc succès.

Les prestations de grande qualité des groupes ont été rendues possibles grâce à l'aide de la municipalité et des nombreux bénévoles. A tous, nous disons un grand merci ! Ce festival fut pour tous une grande réussite. Merci aussi à tous les membres du comité pour leur engagement, et notamment à Maryse, Christelle, Michel et Françoise qui ont choisi de quitter le comité après plusieurs années d'un fort engagement pour notre festival.

Le Comité Festival poursuit son action, n'hésitez pas à nous rejoindre pour vivre cette aventure avec nous et organiser la 11^{ème} édition en 2022 !

L'Association a également servi les anciens lors du repas des aînés de la commune, les visiteurs de la Saint-Jouvin en juin, et de la Foire Saint Denis les 27 et 28 septembre, malgré une météo plus que capricieuse le dimanche. Le samedi 16 novembre a eu lieu la 6^{ème} édition de notre bourse aux jouets et matériel de puériculture.

La présidente ainsi que l'ensemble du conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2020.

Le P'tit Capé :

L'année 2019 s'achève après un été riche en danse et en amitié partagée. Tout d'abord, le groupe a animé le festival du terroir normand qui s'est tenu à Picauville au mois d'avril. Mais le temps fort de cet été a bien évidemment été le festival de Brix « Danse avec le Monde », qui s'est déroulé du 7 au 12 août, où les fissets ont retrouvé leurs amis de la Bethmalaise. Pour l'occasion, le P'tit Capé a présenté une mise en scène inédite et innovante sur les légendes de la Toussaint, récompensée par les nombreux applaudissements du public.

Le groupe s'est également produit fin août dans le magnifique décor de l'abbaye de Juaye-Mondaye (Calvados), dans le cadre des « Soirs d'été à l'abbaye ». Et pour terminer la saison, il a été invité à co-animer une rétrospective de la vie de Louis Beuve à Quettreville-sur-Sienne, à l'occasion du 150^e anniversaire de sa naissance, mêlant chants, danses et lectures de textes.

Pour cette nouvelle saison qui commence, de nouveaux projets se dessinent, notamment la participation de nos jeunes au projet fédéral de tournée, le « Normandie Folk Tour », au printemps prochain.

Pour l'heure, en cette période proche de l'année nouvelle, les fissets vous souhaitent à tous « eune bouonne annaée » 2020, qui débutera pour le groupe par les traditionnels rois le 11 janvier.

Dates à retenir en 2020 :

- Repas Comité Festival le samedi 14 mars
- Vide grenier le dimanche 31 mai
- Bourse jouets et puériculture en novembre.



Bonjour à tous,
Je suis Aurélie GASPARD, nouvelle responsable des collectes de sang organisées à BRIX et membre de l'Association pour le Don du Sang Bénévole du Nord Cotentin, partenaire de l'Établissement Français du Sang. Mon rôle est d'assurer la promotion du don de sang sur notre commune et les communes voisines et assister l'EFS le jour des collectes pour assurer son bon déroulement. A titre personnel, je suis donneuse de sang et de plasma depuis 4 ans et j'ai eu envie de m'impliquer davantage dans cette démarche de solidarité.

Les besoins en sang :

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans **deux grands cas de figure** : **les situations d'urgence** (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et **les besoins chroniques** (maladies du sang et cancers).

Les produits sanguins sont également employés pour fabriquer des médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation...). Aujourd'hui, plus de 200 maladies sont ainsi traitées avec des substances produites à partir du plasma. Et les patients bénéficiant de ces traitements représentent à eux seuls la moitié des malades soignés en France grâce aux dons de sang.

Je compte sur vous pour les prochaines collectes qui auront lieu en 2020 salle socioculturelle, rue du haut mur de 15h30 à 19h les mardis 12 mai, 25 août et 3 novembre. Mobilisons-nous pour les malades !

AS BRIX



L'AS BRIX a débuté la nouvelle saison avec toujours trois équipes seniors qui disputent les championnats régionaux de départementale 1,2 et 4.

Avec 60 licenciés seniors, les jeunes sont toujours intégrés dans le groupement rural des Châteaux, ce qui représente en tout 120 adhérents.

Afin d'être plus performant par rapport à nos voisins et permettre aux enfants des trois communes de pratiquer leur sport dans un même club, il sera procédé à la fusion des deux clubs de Brix et Sottevast/Saint-Joseph à la fin de cette saison ; j'en reparlerai avec la municipalité brionne.

Sinon, au mois de mai, nous avons organisé la quatrième édition de la Brizeuse sur la commune de Brix.

Avec plus de mille participants, cette manifestation grandit d'année en année et se positionne comme un rendez-vous sportif incontournable du département.

Le soleil et la gentillesse des 80 bénévoles a fait de cette manifestation une vitrine dynamique de notre commune, même si une personne peu intelligente a cru rigolo de changer le parcours familial !!

La prochaine édition est fixée au samedi 30 mai 2020.

AMIS BRIONS



Comme chaque année, notre Assemblée Générale, qui a eu lieu le vendredi 4 Octobre 2019 en présence d'une soixantaine de personnes - dont trois représentants de la Municipalité y compris Monsieur le Maire - a été l'occasion de rappeler l'activité de notre association de l'année écoulée et après avoir examiné le bilan financier, de développer nos projets jusqu'au 30 septembre 2020.

Nous vous précisons que le président G. Cadet a démissionné, voici la nouvelle composition du bureau : présidente Elisabeth Simon, vice-président Daniel Olivier, secrétaire Jean-Georges Lamotte, secrétaire-adjointe Odette Leterrier, trésorière Martine Laisney, trésorière-adjointe Chantal Degrenne.

Nous allons organiser des concours de belote les mercredis 3 janvier, 26 février et 22 avril, les Rois le vendredi 17 janvier à la salle de la Viennerie, un déjeuner-spectacle à Lessay le lundi 23 mars ; un repas dansant est fixé au 18 avril à la salle du Haut-Mur, la balade annuelle n'est pas encore définie.

Voilà les principales manifestations auxquelles nous vous convions.

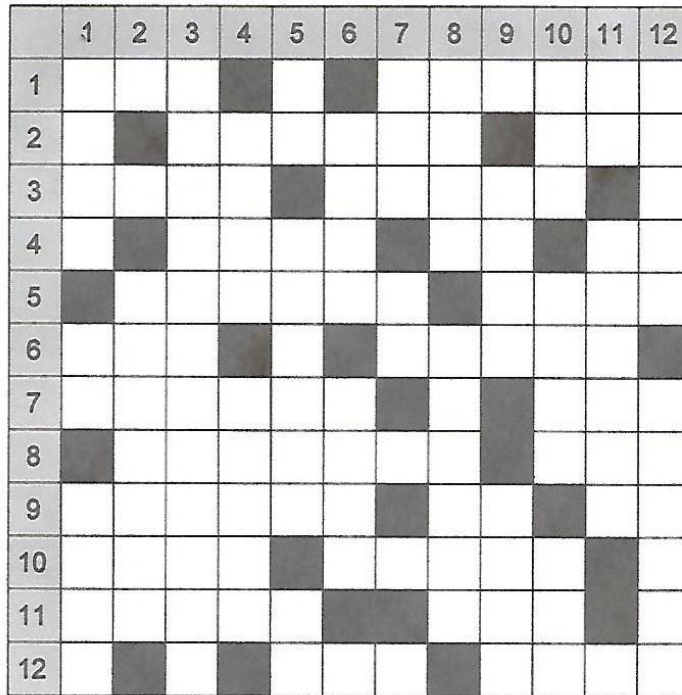
Nous avons toujours club le vendredi après-midi à la salle des sociétés où un goûter est offert.

Si vous souhaitez nous rejoindre, venez nous voir sans engagement et adressez-vous à Elisabeth Simon 193 route de la forêt Brix (02 33 41 90 39). Nous acceptons des adhérents en cours d'année.

Bonne année à tous !

La présidente, E. Simon

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1. insigne des chasseurs à pied - sans vivacité
2. Imposa - unit
3. fromage de soja - entrées antillaises
4. abri du plaisancier - mammifère pas très actif - lettre de l'alphabet grec
5. sport collectif - pour serrer
6. étincelle - soigné
7. stimulant - point cardinal
8. d'un rouge intense - attendri
9. travailler au bouvet - possessif - conjonction
10. traîne - mis de côté
11. opinions - affluent du danube
12. colère - liqueur

VERTICALEMENT

1. annoncé - américium - organe filtrant
2. chevreuil
3. hostiles
4. échanges à deux - ville de mayenne
5. note - bois de contreplaqué - conditionnel
6. aromate - s'esclaffer
7. fin de liste écourtée - tangente
8. obtiendra le poids réel - organisation culturelle mondiale
9. estime - fit le déplacement
10. pronom personnel - lisière - projection cartographique
11. nickel - réfléchit
12. véhicules de transport - guide

Solutions :	
Horizontal :	1 - cor,éleint, 2 - édicia,lla, 3 - tofu,acras, 4 - roof,ai,pi, 5 - basket,mors, 6 - arc,guéri, 7 - moteur,est, 8 - carminé,ému, 9 - rainier,sa,et, 10 - erre,exclu, 11 - idées,olt, 12 - ire,amer,
Vertical :	1 - cité,rein, 2 - brocard, 3 - rétractaires, 4 - duos,Ernée, 5 - mi,okoumé, 6 - café,rire, 7 - etc,tg, 8 - tara,Unesco, 9 - aime,alla, 10 - ils,oreé,UtM, 11 - ni,prisme, 12 - tapis,tuteur,



LYDIE POUHIER
PRODUCTEUR DE LÉGUMES

PRÉSENTE À BRIX DE 8H30
 À 12H30, TOUS LES SAMEDI
 SAUF LE DERNIER SAMEDI DU
 MOIS.

TÈL: 07.81.48.06.24



Garage LEBREUILLY

Bruno
 Commercial
 Tél. 06 81 69 31 28

Delasse - 50700 BRIX
 Tél. 02 33 21 31 21
 fax. 02 33 21 29 60
 Mail : guylebreuilly.sartlebreuilly@sfr.fr



Enseignes . Banderoles . Véhicules
 Lettres adhésives . Images numériques
 Coupes . Trophées . Tee shirts
 Cadeaux publicitaires...

02 33 41 28 28
 RN 13 - Delasse - BRIX




Confort Santé
 du cotentin

Matériel Médical
 Particuliers & Professionnels

Vente & location

02 33 44 63 98 • Fax : 02 33 22 11 65
 15 A rue des entreprises - 50110 Cherbourg en Cotentin
 TOURLAVILLE - Face à INTERMARCHÉ
 confortanteducotentin@orange.fr
 www.confortsantecotentin.com



Philippe ADAM
 19 Route de Pierre de Belleville
 ZA Mont à la Kaine
 50700 BRIX
02 33 52 31 06
 p2rbrix@orange.fr

La Passion du 2 Roues



BRIX

vente
 et réparation
 toutes marques



COTENTIN SECOURS 24h/24
 7j/7

02 33 44 43 55 LA GLACERIE
 MARTINVAST



AMBULANCES - VSL - TAXIS

COTENTIN SECOURS

LA GLACERIE
 Rond-point André Malraux
 AMBULANCES **02 33 44 43 55**
 TAXIS **02 33 08 08 08**

MARTINVAST
 17, rue Maurice Brisset
 AMBULANCES **02 33 04 66 13**
 TAXIS **02 33 04 00 44**

MATERIEL MEDICAL ORTHOPEDIE
COTENTIN MEDICAL



AMBULANCES VSL - TAXIS

Lemarinel
02 33 22 11 26
 ambulances.lemarinel@wanadoo.fr

15 rue des Entreprises 50110 CHERBOURG EN COTENTIN
 15 rue de Bricqueville 50260 BRICQUEBEC EN COTENTIN

Biggy Marcel

Samedi soir à Brix

GÉNÉRATION BURGER

Commandes par TEL ou SMS **06 09 18 10 06**

f FB.COM/BIGMARCEL - **@** BIGMARCELFOODTRUCK

Groupe Aubert automobiles

VOLVO **MITSUBISHI MOTORS** **HONDA** **ISUZU** **FIAT**

210, rue des Pommiers - 50110 TOURLAVILLE

Tél. 02 33 88 78 78 Fax : 02 33 88 78 79- www.groupe-aubert.com

LEMERRE
PEINTURE BÂTIMENT ET INDUSTRIELLE

- Peinture Bâtiment et industrielle,
- Revêtements de sols,
- Revêtements muraux,
- Ravalement de façade et Imperméabilisation
- Isolation extérieure,
- Faux plafonds,
- Stores intérieurs,
- Vitrierie,
- Peinture anticorrosion.

LE SIÈGE SOCIAL À BRICQUEBEC
ET UNE AGENCE À DIGULLEVILLE

8 rue de BRICQUEVILLE - 50260 BRICQUEBEC
Tél : 02.33.52.26.44 - Fax : 02.33.52.49.32

BARRISOL l'art du **PLAFOND TENDU** par **Cotentin Isolation**

Tél. 06 22 24 37 99



Agenda

SEMAINE FEDERALE CYCLOTOURISTE



La semaine fédérale de cyclotourisme organisée par le COSFIC aura lieu à Valognes du 2 au 9 Août 2020.

Le Cotentin accueillera entre 7 000 et 10 000 participants, auxquels sept circuits feront découvrir les bords de mer ainsi que le bocage normand.

Le mardi 4 Août, les cyclos passeront par notre village : Brix sera point d'accueil sur les champs de foire.

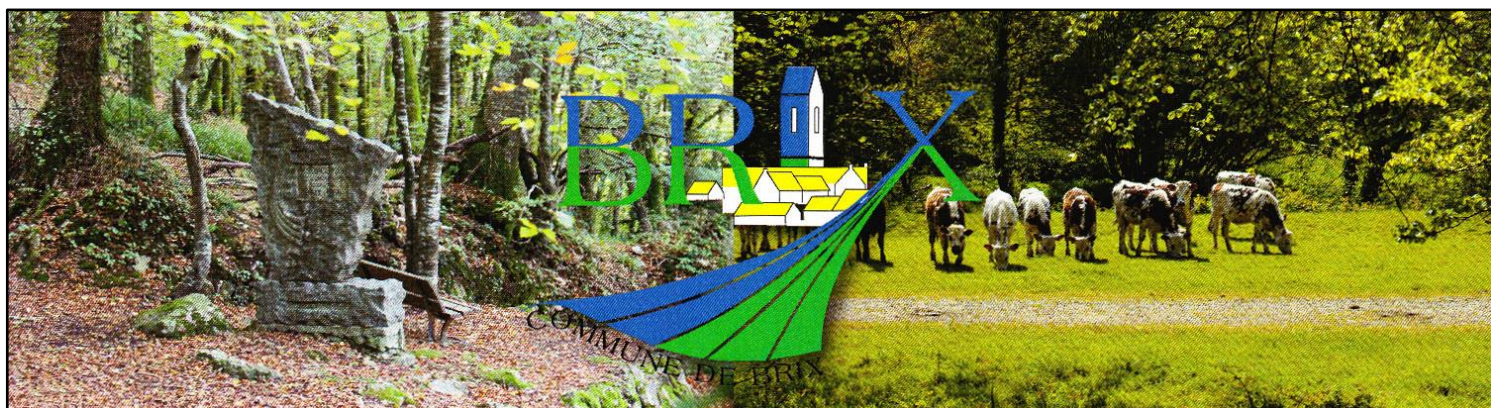


Pour l'organisation de cette journée, la mairie et les associations brionnes lancent un appel aux bénévoles, chacun donnera le temps dont il dispose, afin de faire de cette journée, une belle fête dans notre village.

Contact : Christian Vimont, 06/41/59/28/53.

DATES A RETENIR EN 2020

- 11 Janvier
Galette des rois des anciens combattants
- 17 janvier
Galette des rois des Amis Brions
Vœux du Maire
- 14, 15 et 16 février
Loto / spectacle APE
- 28, 29 février et 1er mars
Festival de Théâtre Amateur Rural
- 6, 7 et 8 mars
Festival de Théâtre Amateur Rural
- 15 mars
1^{er} tour des élections municipales
- 22 mars
2nd tour des élections municipales
- 5 avril
Repas des aînés
- 12 mai
Don du sang
- 3 juillet
D'BRIX DAY
- 4 août
Semaine Fédérale Cyclotourisme
- 25 août
Don du sang
- 3 et 4 octobre
Foire Saint Denis
- 3 novembre
Don du sang





BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°36 - Décembre 2019

Mairie

1, place Robert Bruce

50700 Brix

Tél. 02 33 41 94 41

mairie@ville-brix.fr

Le lundi de 14h à 17h

Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le vendredi de 10h à 12h



Retrouvez-nous sur
[facebook/communedebrix](https://www.facebook.com/communedebrix)